



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

www.cc-molsheim-mutzig.fr

L'AVENIR ENSEMBLE

Journal d'information de la Communauté de Communes de la Région
de MOLSHEIM-MUTZIG

Octobre 2013

N°19

Communes membres

ALTORF
AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-
SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-SUR-
BRUCHE
GRESSWILLER
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
STILL
WOLXHEIM
...et bientôt :
HEILIGENBERG,
NIEDERHASLACH
et OBERHASLACH

Compétences

Logement social
Dév. économique
Dév. touristique
Aménagement
des cours d'eau
Assainissement
Eau potable
Piscines
Pistes cyclables
Système
d'Information
Géographique
Relais d'Assistants
Maternelles
Transport
à la demande



Notre Communauté de Communes a connu un essor constant depuis ses modestes débuts en 1997, son périmètre géographique s'est élargi, ses compétences se sont étendues et ses moyens ont augmenté.

Géographiquement d'abord, plusieurs villages nous ont rejoints. Au 1^{er} janvier prochain, avec l'arrivée de Heiligenberg, d'Oberhaslach et de Niederhaslach, notre intercommunalité aura atteint ses limites géographiques définitives.

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig comptera alors 18 Communes membres et plus de 39.000 habitants et se placera au troisième rang des intercommunalités les plus importantes du Département, achevant ainsi le cycle de sa construction géographique.

Sur le plan des compétences, depuis les premières actions, le développement de la zone d'activités Altorf – Dachstein (ACTIVEUM), la reprise de la gestion des piscines, la gestion de l'assainissement, les compétences confiées par les Communes membres n'ont cessé de s'amplifier, prouvant la pertinence de cet outil de coopération.

Demain, ce sera l'Etat qui, confronté à la complexité du morcellement communal, délèguera encore davantage de compétences aux intercommunalités, en leur confiant, par exemple, l'établissement des documents d'urbanisme.

Enfin, la bonne santé de nos finances permet, à la Communauté de Communes, de dégager d'importants moyens d'investissements destinés à réaliser des chantiers et des équipements d'envergure dans notre territoire.

Grâce à un personnel de qualité et à la volonté de tous les élus de progresser ensemble, la Communauté de Communes constitue un outil d'avenir pour notre territoire.

Cet outil est pleinement investi dans la réussite de ses missions actuelles et futures, avec des objectifs forts, au service de nos Communes, de notre territoire, et bien évidemment, de l'ensemble de la population.

Bien cordialement à vous.

Laurent FURST
Président de la Communauté
de Communes de la Région
de Molsheim-Mutzig



La cascade du Nideck



La Communauté de Communes : 1

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi : 8h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00
le Vendredi : 8h00 - 12h00
et 14h00 - 17h00

Toutes les informations sur :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Sommaire

Les budgets de la CC	p. 2-4
Création de locaux pour le R.A.M.	p. 5
Construction d'une nouvelle piscine	p. 6-7
La Communauté de Communes construit son avenir	p. 8-9
Les Brèves	p. 10
Cahier tourisme : le lait et les produits laitiers	p. 11-12

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG



2 route Ecospace - B.P. 25174
67125 MOLSHEIM Cédex
Tél : 03.88.49.82.58
Fax : 03.88.49.38.14

Directeur de la Publication :
M. Laurent FURST, Président
Co-directeur de la Publication :
Dominique BERNHART
Comité de Rédaction :
Elus et personnel de la Communauté de Communes

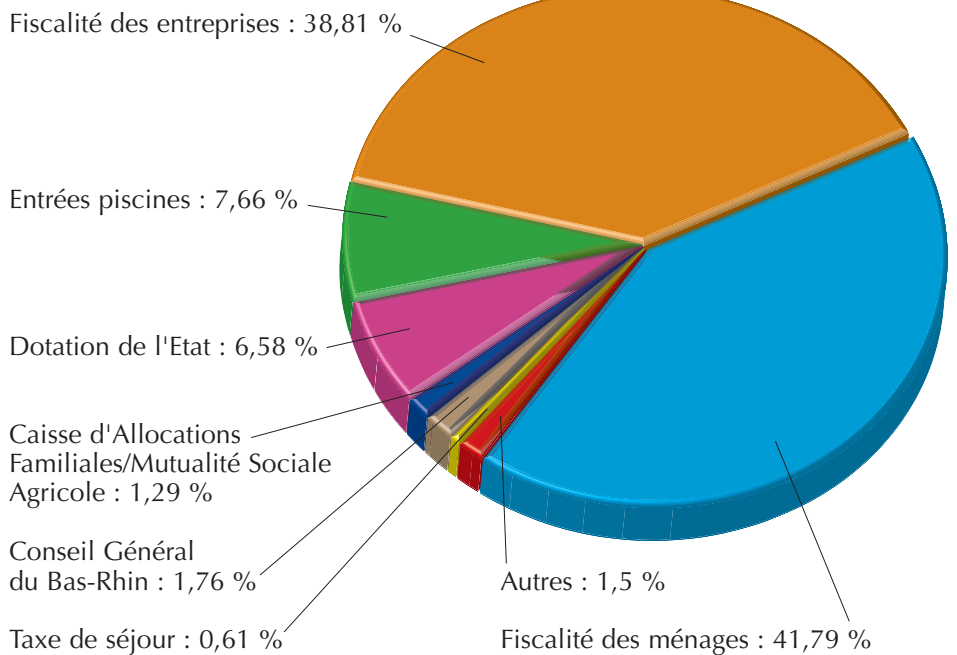
Photos :
Communauté de Communes
Mise en page et impression :
Studio Pat DORLISHEIM
Dépôt légal :
A parution

Le Budget Général

LES COMPETENCES

- **Logement social** : développement de l'offre de logements locatifs aidés
- **Développement touristique** par le biais de l'Office de Tourisme intercommunal
- **Aménagement et entretien des cours d'eau** : la Bruche, la Mossig et leurs affluents et diffluents
- **Piscines** : gestion des piscines couvertes de Mutzig et Duppigheim et de la piscine de plein-air de Molsheim
- **Pistes cyclables** : création, aménagement et entretien de liaisons cyclables
- **Système d'Information Géographique** : élaboration et gestion du SIG au niveau intercommunal
- **Relais d'Assistantes Maternelles** : services aux assistantes maternelles, aux enfants qui leur sont confiés et aux parents employeurs.
- **Transport à la Demande** : organisation du service AUTO COM'
- La Communauté de Communes se substitue aux Communes pour les participations financières à la **Mission Locale et au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**
- **Nouvelles compétences (en cours d'instruction)** : participation financière au **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)** et à la création d'une **Epicierie Sociale** (cf page 8)

LES RECETTES



LA SITUATION FINANCIERE

0 dette et 5 millions d'euros de réserves pour des projets d'avenir

- une nouvelle piscine
- des locaux pour le Relais des Assistantes Maternelles
- des pistes cyclables
- l'aménagement numérique Très Haut Débit via le SDTAN

Budget Général et 3 Budgets Annexes

Les Budgets Annexes Eau & Assainissement

La compétence «EAU POTABLE»

Depuis décembre 2006, la Communauté de Communes s'est substituée au Syndicat des Eaux de Molsheim et Environs dans l'exercice de la compétence «EAU POTABLE». La collectivité a ainsi en charge la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau potable pour 15 de ses Communes membres.

La Communauté de Communes a confié au SDEA* (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin) l'exploitation de son réseau. Le SDEA exerce ainsi, pour le compte de la Communauté de Communes, les missions suivantes :

- ⇒ le contrôle, l'entretien et l'exploitation des installations existantes,
- ⇒ l'extension des réseaux limitée aux branchements neufs,
- ⇒ la gestion des abonnés (facturation).

Les Communes Membres	EAU	ASSAINISSEMENT
ALTORF	x	
AVOLSHEIM	x	x
DACHSTEIN	x	x
DINSHEIM / BRUCHE	x	x
DORLSHEIM	x	x
DUPPIGHEIM		
DUTTLENHEIM		
ERGERSHEIM	x	x
ERNOLSHEIM / BRUCHE		x
GRESSWILLER	x	x
MOLSHEIM	x	x
MUTZIG	x	x
SOULTZ-LES-BAINS	x	x
STILL	x	x
WOLXHEIM	x	x
HEILIGENBERG*	x	x
NIEDERHASLACH*	x	
OBERHASLACH*	x	

(*) au 1^{er} janvier 2014 :

- Périmètre Eau : 15 Communes et 32.900 habitants
- Périmètre Assainissement : 13 Communes et 30.045 habitants

Certaines Communes de la Communauté de Communes ont gardé, pour les services d'eau potable et d'assainissement, leur fonctionnement historique, dans une démarche de cohérence de gestion des réseaux et de maîtrise des investissements et des coûts d'exploitation. Ainsi, les eaux usées des Communes d'Altorf, Duttlenheim et Duppigheim sont traitées à la station d'épuration de Duppigheim relevant du Territoire de la Petite-Bruche, géré par le S.D.E.A. du Bas-Rhin. De même, les eaux usées des Communes de Niederhaslach et Oberhaslach sont traitées à la station d'épuration de Niederhaslach relevant du SIVOM de la Moyenne Vallée de la Bruche-Hasel. Pour l'eau potable, les Communes d'Ernolsheim-sur-Bruche, Duttlenheim et Duppigheim contribuent, quant à elles, à la cohérence de la desserte du Syndicat des Eaux de Strasbourg-Sud.

(*) Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA) est un Syndicat Mixte, qui fédère des Communes, des groupements de Communes, la Communauté Urbaine de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin. Ses membres lui transfèrent tout ou partie de leurs compétences en matière de production-transport-distribution d'eau potable et/ou de collecte-transport-traitement des eaux usées.

La compétence «ASSAINISSEMENT»

Depuis 2001, la Communauté de Communes exerce la compétence «ASSAINISSEMENT» pour le compte de 13 de ses Communes membres.

Tout comme pour son service «EAU POTABLE», la Communauté de Communes gère la réalisation des travaux neufs (études, marchés, suivi...). Le SDEA* exerce, quant à lui, pour le compte de la Communauté de Communes, les missions suivantes :

- le contrôle, l'entretien et l'exploitation des installations existantes de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales,
- l'extension des réseaux limitée aux branchements neufs,
- la gestion des abonnés,
- le contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs.

BUDGET 2012

EAU POTABLE

• **Budget entretien & fonctionnement** du réseau d'eau potable (pompage, traitement de l'eau, recherche de fuites, réparation sur réseau, gestion des abonnés...) :

2.184.000 €

(dont 693.000 € de dotation aux amortissements)

• **Budget réalisation de travaux neufs :**

2.235.000 €

(dont 784.000 € de déficit reporté)

ASSAINISSEMENT

• **Budget entretien & fonctionnement** du réseau d'assainissement (curage, entretien des bassins et des branchements...) :

2.698.000 €

(dont 915.000 € de dotation aux amortissements)

• **Budget réalisation de travaux neufs :**

2.594.000 €

(dont 553.977 € de déficit reporté)

DETTES POUR LES BUDGETS ANNEXES

EAU POTABLE : 179.110 €

Les dettes sur le budget annexe «eau potable» sont constituées des dettes, reprises par la Communauté de Communes, à la Commune de Still, lors de son adhésion en mai 2012.

ASSAINISSEMENT : 3.001.296 €

Après un fort investissement depuis de nombreuses années, cette dette est aujourd'hui en forte baisse.

Le Budget Annexe "Zones d'Activités"

La Communauté de Communes a réalisé, depuis 1998, 4 Zones d'Activités : «ECOPARC», le long du contournement à Molsheim, «BUGATTI» avec l'installation de l'entreprise Bugatti Automobiles SAS et la construction de la célèbre Bugatti Veyron, «ACTIVEUM», sur les bords de Dachstein et Altorf et la Zone de Loisirs et de Commerces «LE TREFLE» à Dorlisheim.

Zone d'Activités ACTIVEUM



- Localisation : Dachstein et Altorf
- Surface : 73 hectares au total mais seuls 20 hectares ont, pour le moment, été commercialisés
- Nombre d'entreprises installées par la C.C. : 17

Zone d'Activités BUGATTI



- Localisation : Dorlisheim
- Surface : 8 hectares
- 1 entreprise : BUGATTI AUTOMOBILES SAS

Zone d'Activités ECOPARC

- Localisation : Molsheim
- Surface du périmètre intercommunal : 20 hectares
- Nombre d'entreprises installées par la C.C. : 29



Zone de Loisirs et de Commerces LE TREFLE



- Localisation : Dorlisheim
- Surface : 8 hectares
- Nombre d'entreprises : 9 pour la partie «Loisirs» et une dizaine pour la partie «Commerces»

DEPENSES

Pour l'achat des terrains, les frais d'études, les frais financiers, la création des voiries, la Communauté de Communes a dépensé :

13.037.555 €

RECETTES

A ce jour, les ventes de terrains ont rapporté à la Communauté de Communes :

11.727.956 €

DETTES

1.309.599 €



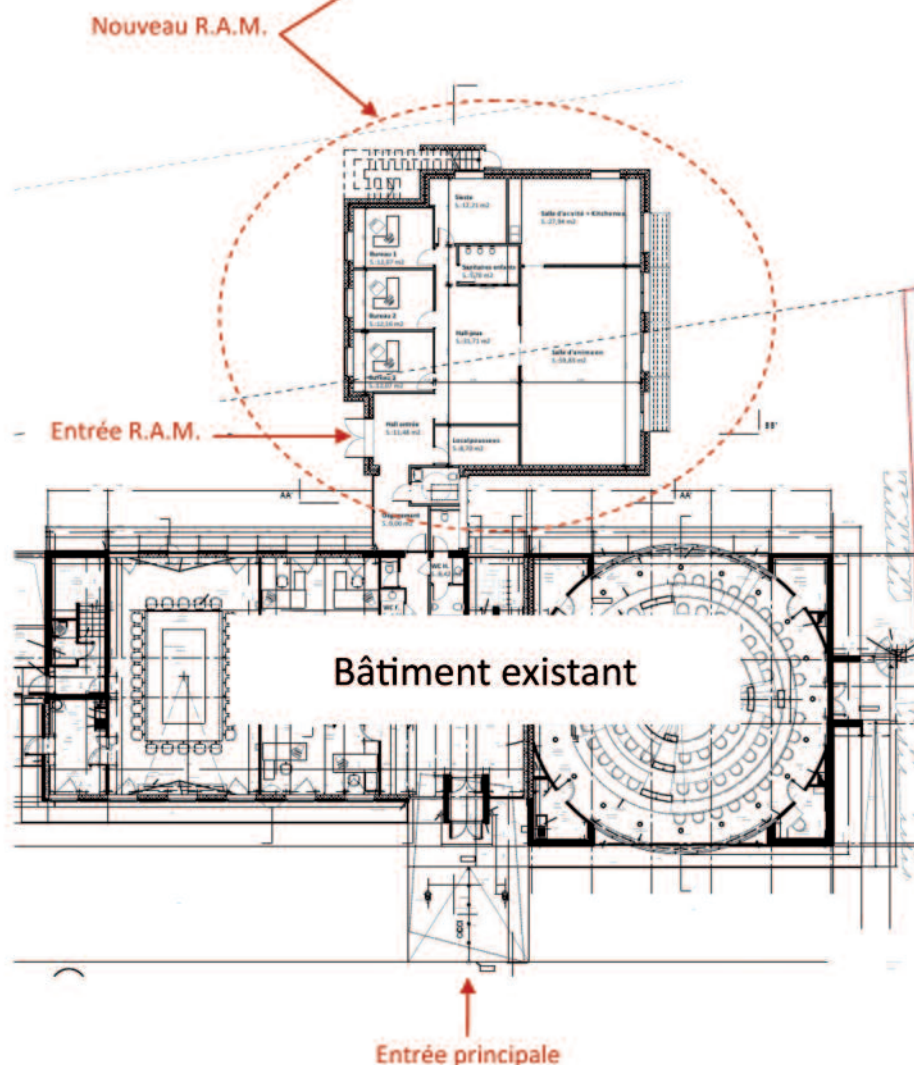
Cette action a permis d'implanter environ **1.200 emplois** et de créer de la **richesse fiscale** pour la Communauté de Communes et les Communes d'accueil des entreprises.

Construction de nouveaux locaux pour le Relais des Assistantes Maternelles

La Communauté de Communes a décidé de construire de nouveaux locaux pour son Relais des Assistantes Maternelles. Ils seront situés sur le terrain à l'arrière de son siège, 2 route Ecospace à Molsheim, dans le prolongement du bâtiment administratif, sur la réserve foncière que la Communauté de Communes s'était constituée. Le R.A.M., ouvert en septembre 2009, connaît une hausse continue de sa fréquentation, qui va encore se renforcer avec l'adhésion d'Heiligenberg, Niederhaslach et Oberhaslach à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014. Un bâtiment dédié au R.A.M., fonctionnel et plus spacieux, s'avère donc indispensable au bon fonctionnement de la structure. Le rez-de-chaussée abritera le R.A.M., le 1^{er} étage, des bureaux administratifs et le sous-sol, les archives de la collectivité ainsi que des archives historiques. Les travaux devraient démarrer fin 2014.*

Le nouveau bâtiment du R.A.M. sera composé des éléments suivants :

- à l'entrée, un local de rangement pour poussettes de 10 m²
- un hall d'entrée et de jeux de 30 m² comprenant :
 - un coin salle d'attente avec chaises, fauteuils, panneaux d'affichage, présentoir,
 - un coin motricité avec toboggan, piscine à balles, vélos, miroir de marche
- 3 bureaux :
 - 1 bureau secrétariat/accueil de 10 m²
 - 2 bureaux pour les Responsables du R.A.M. de 12 m²
- des toilettes :
 - pour adultes et personnes à mobilité réduite
 - pour enfants, avec table à langer
- une salle d'animations de 95 m² comprenant :
 - une grande salle de vie de 60 m²
 - une salle de sieste et coin lecture de 15 m²
 - une salle d'activités manuelles de 20 m²
- une cuisine de 10 m²
- un local technique de 15 m² avec accès au parking (pour stockages divers, notamment poubelles).



(* Le projet présenté doit encore obtenir l'aval du Conseil de Communauté)

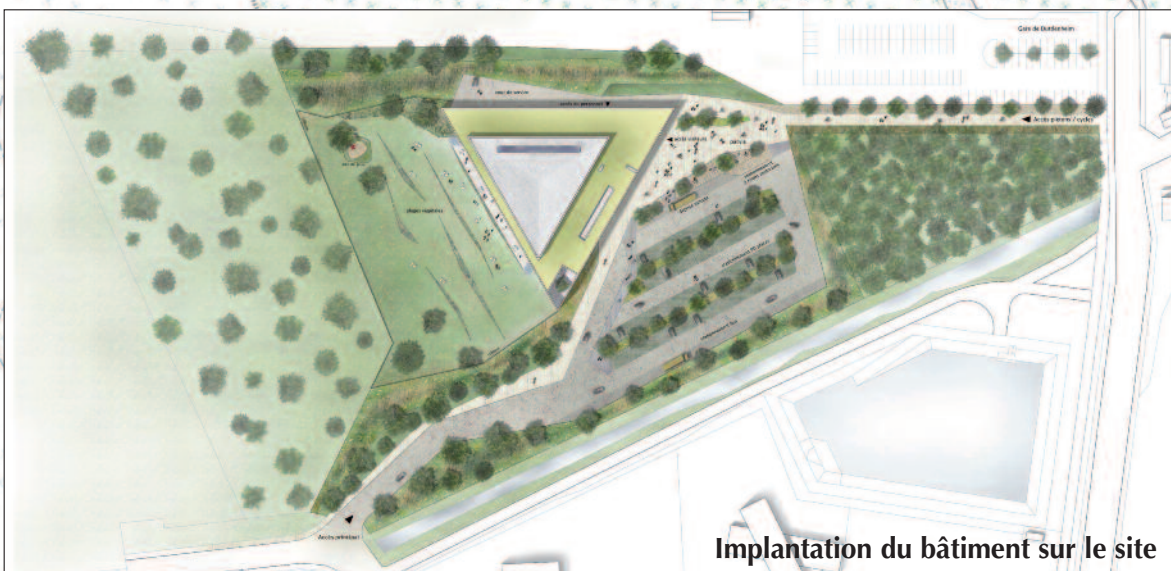
Construction d'un nouvel équipement aquatique

Plutôt que de restructurer la piscine de Duppigheim, la Communauté de Communes a fait le choix de construire un nouvel équipement aquatique couvert à Dachstein, sur la zone d'activités «ACTIVEUM». Voici le schéma de ce nouveau bâtiment ainsi que son implantation sur le site, tout en sachant que certains éléments sont encore en cours d'étude.

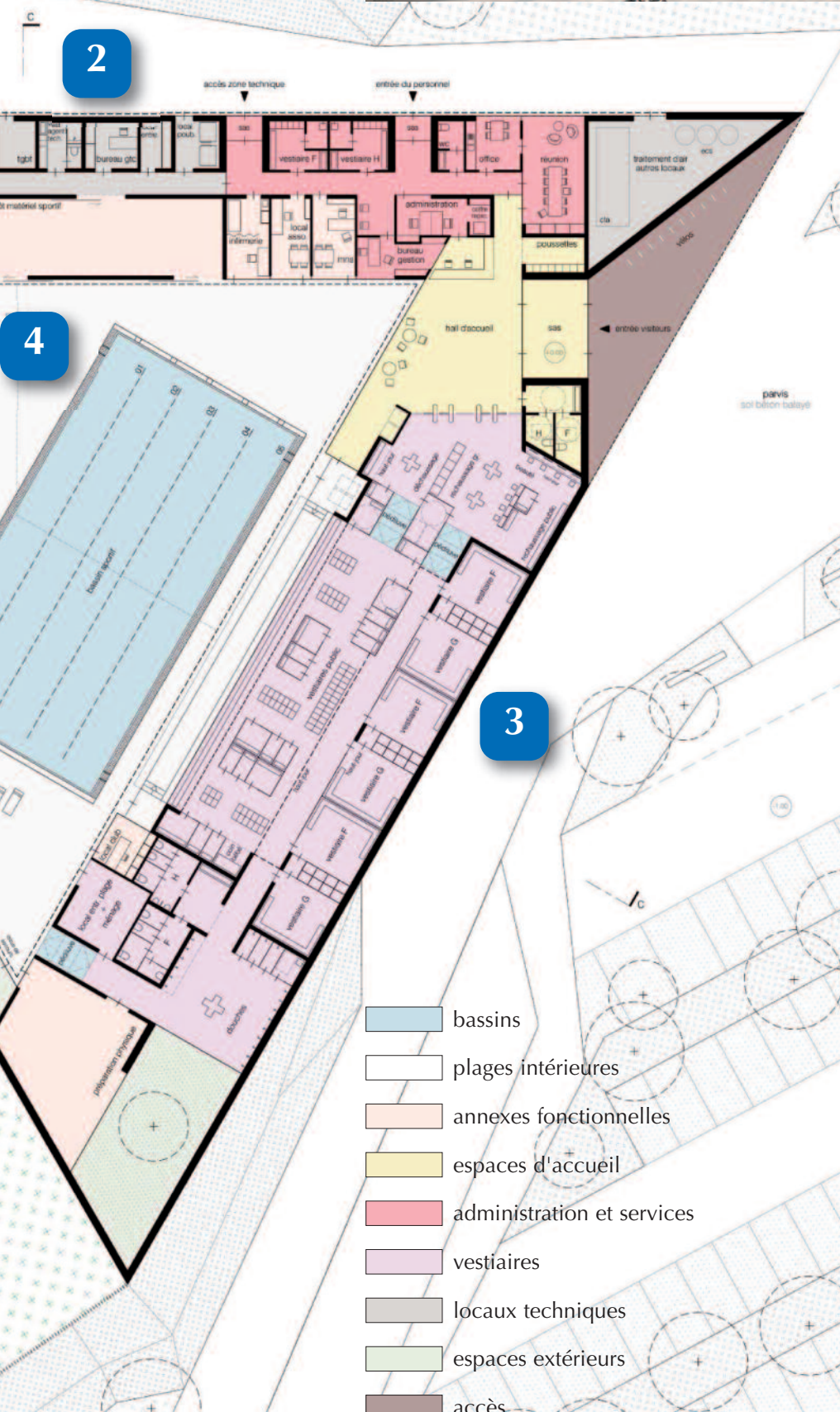
C'est pour répondre aux trois objectifs prioritaires du projet, à savoir, s'adresser à un vaste public (écoles, associations et clubs sportifs), se doter d'un équipement moderne et disposer d'un bâtiment simple à utiliser pourvu d'une fonctionnalité optimale, que le plan en triangle a été choisi. La figure triangulaire permet de dédier une face à l'accès du public, une face aux accès technique et personnel et une face ouverte sur les plages extérieures.

1 La face Sud Ouest est pensée comme une «fenêtre ouverte» sur le paysage pour profiter au maximum des apports solaires via une grande baie vitrée. Cette face fera le lien entre les plages intérieures et extérieures offrant un accès facile sur les aménagements extérieurs et une vue remarquable sur le boisement préservé, les champs et les crêtes des Vosges à l'horizon.

2 L'aile Nord abrite l'ensemble des locaux techniques et administratifs. C'est un véritable espace tampon qui protège le reste de l'édifice quant aux problématiques thermiques et acoustiques (par rapport à la voie ferrée). La zone technique regroupe tous les locaux techniques de traitements d'eau, d'air et de stockage. Les locaux du personnel abritent également l'infirmierie.



Implantation du bâtiment sur le site



3 L'axe Sud Est regroupe tous les espaces destinés aux usagers (hall d'accueil, espace poussettes, espace déchaussage / rechauffage, vestiaires / douches). Le hall d'accueil permet un accès direct aux vestiaires, aux gradins et à la zone administrative.

Largement vitré, il offre une vue directe sur les bassins et sur les vestiaires.

Les vestiaires forment un vaste espace continu communiquant visuellement avec le hall des bassins via une baie vitrée filtrante, permettant de préserver l'intimité du public qui se change.

Cet ensemble est éclairé naturellement par un haut-jour situé au-dessus de la circulation entre vestiaires publics et vestiaires groupes.

4 Le hall des bassins se trouve au cœur de l'édifice. Sa forme triangulaire permet une proximité avec l'ensemble des « pôles » fonctionnels du projet et d'aménager, autour des bassins, de larges plages.

Cet espace généreux offre des conditions idéales pour chaque pratique : le bassin sportif s'aligne le long des gradins et dispose de deux grandes plages au départ et à l'arrivée.

Le bassin d'initiation à fond variable dispose également de trois belles plages, facilitant les exercices de groupes. Au-dessus, un haut-jour périphérique diffuse une lumière naturelle de qualité et homogène jusqu'au centre du hall et permet de profiter, au mieux, des apports solaires gratuits. L'ensoleillement est contrôlé par des lames verticales extérieures orientables. Ce dispositif sert également à se prémunir de toute surchauffe estivale.

Nouvelles compétences

2 nouvelles compétences pour la Communauté de Communes : l'épicerie sociale et l'aménagement numérique

Les élus de la Communauté de Communes souhaitent adopter deux nouvelles compétences afin que la collectivité puisse participer financièrement à, d'une part, la création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire, et d'autre part, la gestion d'une épicerie sociale qui sera mise en place sur le territoire.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

Le Conseil Général du Bas-Rhin, le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace ont engagé une démarche commune, dans le cadre du Plan National Très Haut Débit, d'aménagement numérique du territoire en créant un Plan Régional de déploiement du **Très Haut Débit au moyen de la fibre optique**, sur les quinze prochaines années. Car, si chaque alsacien a la possibilité d'accéder aux réseaux numériques, il subsiste de grandes disparités territoriales dans la qualité de cet accès, la vitesse et le débit variant grandement en fonction de la localisation géographique. C'est pour remédier à cette fracture numérique naissante que le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique a été adopté.

Les financements proviendront des recettes de commercialisation (25%), des subventions de l'Etat (20%) et des collectivités locales (33% bloc Région-Département et **22% bloc Communes-Intercommunalités**). Pour notre territoire, le Conseil de Communauté souhaite faire supporter cette charge financière à la Communauté de Communes, nécessitant, par conséquent, l'adoption d'une nouvelle compétence.

Calendrier prévisionnel des interventions

2013 - 2015

Des actions ciblées sur les délaissés actuels :

- ➔ Intervention pour desservir en fibre optique les zones d'activités économiques et les principaux établissements publics (sites administratifs, collèges, lycées, hôpitaux, etc.) qui ne le sont pas à l'heure actuelle,
- ➔ Intervention pour le grand public auprès des Communes les moins bien couvertes en Haut Débit.

2015 - 2020

Assurer la desserte en fibre optique jusque chez l'habitant pour les Communes principales.

2021 - 2030

Poursuite du déploiement pour arriver à une couverture en fibre optique jusque chez l'habitant sur tout le territoire.

Création d'une épicerie sociale

Le Conseil de Communauté souhaite soutenir la création et la gestion d'une épicerie sociale sur le territoire via une participation financière. Cette décision implique une extension des compétences de la collectivité.

Une épicerie sociale est un outil pédagogique permettant, aux personnes accueillies, d'effectuer des achats à moindre coût. Proposant un accompagnement personnalisé, elle est un tremplin vers l'autonomie pour les familles aux revenus précaires. Cette structure s'appuiera, entre autre, sur une conseillère en Economie Sociale et Familiale et sur une équipe de bénévoles.

Les familles accueillies à l'épicerie seront orientées par les travailleurs sociaux du secteur et présenteront un déséquilibre financier suite à un accident de la vie (perte d'emploi, maladie...), des frais exceptionnels à honorer (réparation d'un véhicule) ou la contraction de crédits...

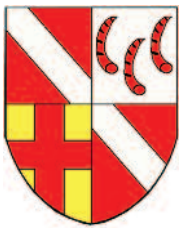
Chaque famille s'inscrit dans un projet personnalisé (rembourser une dette, solder un impayé...) et ne bénéficiera de l'aide alimentaire que dans une logique de durée déterminée.

Extension du périmètre de la Communauté de Communes

3 nouvelles Communes vont rejoindre la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2014 : Heiligenberg, Niederhaslach et Oberhaslach

Fondée en 1998 avec 10 Communes, la Communauté de Communes s'est d'abord agrandie en 2002 avec l'arrivée de Wolxheim, Avolsheim et Duppigheim, ensuite en 2003 avec l'adhésion de Duttlenheim et en 2012 avec celle de Still. Au 1^{er} janvier 2014, la collectivité accueillera trois nouvelles Communes : Heiligenberg, Niederhaslach et Oberhaslach. Ce seront les trois dernières adhésions car toutes les Communes du territoire sont maintenant membres d'une intercommunalité. La Communauté de Communes comptera donc **18 Communes pour 39 038 habitants et 160 km²**. Le Conseil de Communauté accueillera également 6 nouveaux élus, portant le nombre total de délégués à 45.

HEILIGENBERG (663 hab. - 547 ha)



Situé sur un promontoire, à l'entrée de la Vallée de la Bruche, Heiligenberg signifie «Montagne sainte» ou «Montagne sacrée».

Son église fut construite entre 1865 et 1869, en remplacement de l'ancienne chapelle du château, et dédiée à Saint Vincent. Son orgue STIEHR, datant de 1869, fut restauré en 2007 par le facteur d'orgues Dietmar Schömer.

Heiligenberg abrite également une belle réplique de la célèbre grotte de Massabielle à Lourdes, creusée dans les rochers en grès et inaugurée en 1928. A noter que la Commune fête, cette année, les 45 ans du jumelage avec la Commune d'Heiligenberg en Allemagne. La Place Hugo Wegmann porte d'ailleurs le nom du Maire allemand qui fut, avec le Maire local, Armand ZAHNER, à l'origine de cet acte de jumelage.



Eglise Saint Vincent



Place Hugo Wegmann

NIEDERHASLACH (1 429 hab. - 675 ha)

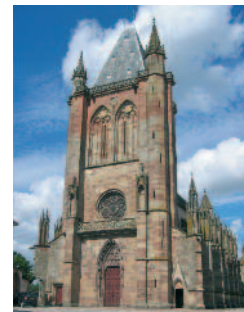


Niederhaslach se situe à l'entrée de la Vallée de la Hasel, rivière qui lui a donné son nom et qui la parcourt du nord au sud, conférant au village un charme particulier.

Niederhaslach est attaché au pèlerinage de Saint-Florent, moine écossais qui y aurait fondé un monastère au 7^e siècle. Le village est, par conséquent, riche

d'un important patrimoine religieux, à commencer par la collégiale Saint-Florent, bâtie au 13^e siècle, classée monument historique depuis 1846. Ce joyau de l'art gothique a fait l'objet d'un important chantier de restauration de 1990 à 2006.

A côté de l'église, le jardin du cloître compte une trentaine de dalles funéraires armoriées couvrant la période du 14^e au 16^e siècle et bien d'autres curiosités à découvrir.



La collégiale Saint-Florent



La Hasel

OBERHASLACH (1 803 hab. - 2 526 ha)



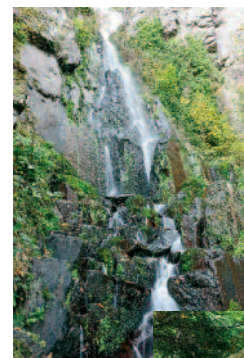
Oberhaslach s'étend sur une superficie de 2.526 ha dont 1.946 ha de forêts. De ce fait, de nombreuses scieries ont existé dans la Commune, dont la scierie SIAT, construite en 1824

par Joseph SIAT, et détruite par un incendie en 1934. Elle ne fut jamais reconstruite mais tous les salariés purent rejoindre la scierie familiale d'Urmatt encore en fonctionnement à ce jour.

L'un des plus célèbres sites de la Commune

est, sans nul doute, la cascade et le château du Nideck, offrant un panorama représentatif de la montagne vosgienne. Haute de plus de 25 m et surplombée par le château, la cascade est facilement accessible à pied.

Autre site à ne pas manquer : «Le sentier des Géants» issu du Symposium de sculpture organisé dans la Commune en 2003. 8 artistes de différentes nationalités sont venus, à Oberhaslach, réaliser une sculpture sur le thème «Les géants du Nideck». Un sentier permet de découvrir ces géants mis en scène dans la forêt.



La Cascade du Nideck



Une des 8 sculptures du sentier des géants



Aménagement des berges du Canal Coulaux à Molsheim

La Communauté de Communes a décidé de procéder à des travaux de réhabilitation des berges vieillissantes du Canal Coulaux⁽¹⁾, dans sa partie amont. Les travaux démarreront cet hiver.

Pour pallier à l'affaissement des berges, celles-ci vont être consolidées grâce à plusieurs techniques végétales tout en réduisant la largeur du lit mineur pour apporter du dynamisme hydraulique.

Le coût des travaux est estimé à 75.000 € HT subventionné à hauteur de 30 % par le Conseil Général du Bas-Rhin.

(1) Ces berges sont situées le long de la piste cyclable jouxtant le lycée Henri Meck, direction Mutzig.



Etat actuel du Canal Coulaux à Molsheim

Eau & Assainissement : Ville de Mutzig

Avant la reprise du réseau gaz dans la rue des Franciscains à Mutzig, la Communauté de Communes procédera au renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable et au chemisage du réseau d'assainissement. Ces travaux comprennent le renforcement de la conduite principale eau potable en PEHD Ø 63 mm sur 115 mètres et la reprise de 15 branchements. La conduite d'assainissement Ø 300 mm sera chemisée sur une longueur de 73 mètres. Le montant des marchés pour l'eau potable est de 72.330,00 € HT et de 28.084,50 € HT pour l'assainissement. Ces travaux sont réalisés entre mi-septembre et fin-octobre 2013.

Marathon du Vignoble d'Alsace 2013, l'édition de tous les records

La 9^{ème} édition, organisée les 15 & 16 juin derniers, est l'édition de tous les records ! Nous avons rassemblé **4.176 participants toutes épreuves confondues, soit plus de 800 participants supplémentaires par rapport à 2012.**

Le Semi-Marathon affichait complet dès le 31 mai, le 10 km complet dès le 10 juin et il ne restait qu'une cinquantaine de dossards pour le Marathon le jour J. Record également en terme de performance, le temps du 1^{er} marathonien a été pulvérisé : + de 10 minutes d'avance sur le temps de 2012 et + de 25 minutes d'avance sur le second coureur. Bravo à David ANTOINE qui a survolé l'épreuve ! La 1^{ère} marathonienne, Cécile MOYNIOT, n'est pas en reste puisqu'elle a fini en 3h, soit 21 minutes de moins que le temps de 2012.

Le Marathon du Vignoble 2013 en chiffres :

- Marathon : 778 inscrits (arrivés : 715)
- Semi : 1.305 inscrits (arrivés : 1 232)
- 10 km : 979 inscrits (arrivés : 896)
- Enfants : 764 inscrits
- «Marche du Coeur» au profit de l'ADOT : 350 inscrits

Et record en terme de satisfaction des coureurs !

«Un grand bravo !!! Pour moi, c'était mon premier semi-marathon et j'ai adoré l'ambiance, les spectateurs qui nous ont encouragés et les stands de ravitaillement !!! et bien sûr, bravo aux organisateurs, donc je vous dis à l'année prochaine avec grand plaisir !!!»
Thierry Muller

«Vivement l'année prochaine. Bravo à l'organisation et à tous les bénévoles. Merci aux alsaciens pour la bonne humeur.»
Alan Marie

«Super journée ! Merci aux organisateurs, aux bénévoles, aux villageois et coureurs pour leurs encouragements et sympathie. Le parcours est top.»
Ellen Starck

Service de Transport à la Demande AUTO COM'

Pendant la **Semaine Bleue (du 21 au 27 octobre 2013)**, les personnes de plus de 60 ans se verront accorder une réduction de 50% sur le prix du trajet. Les tarifs seront donc les suivants : 1,75 € par trajet unitaire dans la Communauté de Communes et 2,25 € par



David ANTOINE et



Cécile MOYNIOT
vainqueurs
du MVA 2013

10^{ème} édition
14 & 15 juin
2014 !



trajet unitaire vers la Commune de Rosheim. Les abonnements sont exclus du dispositif.

Venez découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre région

Les Produits du Terroir : 2^{ème} escale... Le lait & les produits laitiers !

La Région de Molsheim-Mutzig dispose, sur son territoire, d'un florilège de produits du terroir : vins, chocolats, miel, fromages, fruits & légumes, foie gras... Après une 1^{ère} escale autour du foie gras, dans notre précédente édition, nous vous proposons une 2^{ème} escale gustative sur le lait et les produits laitiers. Rencontres avec Frédéric et Michèle Wilt à Altorf et Anne-Marie et Thierry Jost à Dorlisheim.

Le Lait (GAEC de la Mésange / ferme de la Blieth à Altorf)

Le GAEC de la Mésange est une exploitation de polyculture-élevage à Altorf. Les chefs d'exploitation sont Michèle WILT et son fils, Frédéric. La surface agricole s'étend sur 200 ha dont 145 ha de prairies et 55 ha de cultures (betteraves sucrières, blé tendre, maïs grain, maïs ensilage, pommes de terre).

L'exploitation est composée de 80 vaches laitières, 10 vaches allaitantes, 56 jeunes bovins mâles et 117 génisses. Les vaches passent, en moyenne, 6 mois de l'année au pâturage et le restant, à l'étable. L'alimentation du troupeau est essentiellement composée de maïs ensilage, herbe ensilée ou enrubannée, drèches, foin et céréales produites sur la ferme.

Une vache produisant en moyenne 9.600 L de lait par an (sur 305 jours car il y a une période de tarissement, qui est un repos physiologique, pendant laquelle la vache ne produit plus de lait), c'est environ 750.000 L de lait qui sont produits, chaque année, sur l'exploitation. Le lait est stocké dans le tank à lait pour être récupéré, tous les deux jours, par la laiterie ou conditionné en berlingot de 1 L pour la vente directe. Sur l'année, 720.000 L sont destinés à la laiterie, et 30.000 L à la vente directe.

La vente directe de lait cru est organisée, sur la ferme, depuis 1980. Elle a lieu, soit directement, sur place, ou, livrée à domicile par Michèle Wilt sur les secteurs de Molsheim, Altorf, Griesheim et Rosheim. Plus de 200 clients différents profitent, chaque semaine, du lait cru frais de la ferme de la Blieth.



La salle de traite



Le tank à lait d'une capacité de 6000 L

D'autres éleveurs proposent de la vente directe de lait sur notre territoire, comme par exemple Didier GOESEL à Dorlisheim (EARL Ferme du Gaentzig), Frédéric SIEGEL à Still (GAEC SIEGEL), Cyriaque EYDER à Altorf (EARL des ACACIAS) ou Olivier, Nicolas et Jean-Claude WILT à Dachstein (GAEC WILT).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

Pour tout renseignement, contactez l'Office de Tourisme Intercommunal de la Région de Molsheim-Mutzig
19 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM - Tél: 03 88 38 11 61
email : infos@ot-molsheim-mutzig.com - site internet : www.ot-molsheim-mutzig.com



Les fromages & yaourts (ferme Vogelgesang à Dorlisheim)

La ferme Vogelgesang est exploitée par Anne-Marie et Thierry JOST, avec l'aide d'un salarié sur la partie fromagerie. Leurs deux fils participent également aux travaux de la ferme. La surface agricole est de 110 ha. Une soixantaine d'hectares est consacrée aux cultures : maïs, blé, orge et méteil (mélange de céréales) et une cinquantaine d'hectares, en prairies.

Une grande partie de ces surfaces est utilisée pour l'alimentation des animaux. Le cheptel se compose de 50 vaches laitières, 60 génisses et veaux et 30 porcs élevés en plein air.

La ferme a développé la vente de produits issus de la transformation du lait avec la construction d'une nouvelle fromagerie inaugurée en avril 2008. C'est environ 20% de la production de lait qui sont acheminés de la ferme vers la fromagerie, à l'aide d'une boule à lait, pour être transformés soit en yaourt, flan, fromage blanc faisselle et pour tartes flambées, fromage frais nature et épicé, fromage fermier, tomme ou piémont. Découvrez, ci-dessous, quelques-uns des processus de fabrication de ces produits.



Transfert du lait de la salle de traite à la fromagerie grâce à la boule à lait

Le processus de fabrication des fromages blancs frais et faisselles

Le 1^{er} Jour : le lait,ensemencé de bactéries lactiques, est mis à cailler. La présure est ajoutée, par la suite, pour faire coaguler le lait, étape nécessaire à la fabrication du fromage.

Après 24h : le conditionnement se fait, soit en sacs, pour les tartes flambées, soit en faisselles, soit en moules, pour les fromages frais.



Moulage en faisselle



Démoulage et salage des fromages frais

Le processus de fabrication des yaourts

1. Pasteurisation du lait
2. Mise à l'étuve pendant 4 heures avec des ferments
3. Passage en chambre froide
4. Mélange avec les fruits (fraise, griotte, fruits des bois, citron, framboise... plus de 20 variétés différentes !)
5. Et enfin, conditionnement en pots pour une consommation sous 15 jours



Le processus de fabrication de la tomme

1. Le lait de la traite du matin estensemencé, puis réchauffé avec ajout de présure. Il est ensuite décaillé.
2. Les grains de caillé sont placés dans des moules garnis de toiles, le fromage est retourné trois fois dans la journée. Il est pressé en étant entassé, par deux, pour favoriser l'égouttage.
3. Après 24h, les fromages sont démoulés, le dessus ainsi que la tranche sont salés, l'autre face étant salée le lendemain.
4. Les fromages sont gardés encore 2 jours en fromagerie, pour ensuite descendre en cave d'affinage. La croûte se forme naturellement au fil des semaines. Le fromage est retourné et frotté 2 fois par semaine. L'affinage des tommes en cave est de 6 semaines au minimum. **Plus le fromage vieillit, plus son goût s'affirme et donne du caractère au fromage.**



Décaillage



Pressage



Affinage